



**COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**  
Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

## **Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 04 mars 2022**

Membre présent en Visio : G. Arranz, J. Simonnot, A. Chapart, L. Chapart, JL. Goyot, MJ Pimpim, H. Toggwiler, A. Legris, S. Lecompte

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) excusé(s): M. Nys

Membre(s) invitée(s) : N. Mielle

Début de séance : 19H35

À l'ordre du jour :

**1\* Validation du précédent CA par visioconférence :**

**2\* Date de l'assemblée Générale du CLUB 2022 :**

**3\* Assemblée Générale du département le 05/01/2021 à Dijon :**

**4\* Assemblée Générale de la ligue en visioconférence le 17/02/2021 :**

**5\* Modification et création de commission :**

**6\* Objectifs du club :**

**7\* Animations et calendrier (dates jointes). :**

**8\* Question diverses ? :**

***Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations  
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois***

**N° SIRET 494826290 00020**

**Courriel: [cie.archers.auxois@gmail.com](mailto:cie.archers.auxois@gmail.com) Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>  
Facebook : <https://www.facebook.com/archers.delauxois>**



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **1\* Validation du précédent CA par visioconférence :**

- Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 07 Janvier 2022 n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

Le compte-rendu de ce conseil est réalisé par J. SIMONNOT assisté de Nicole MIELLE.

### **2\* Date de l'assemblée Générale du CLUB 2022 :**

L'AG se déroulera à la Salle Ciney le vendredi 3 février 2023

### **3\* Assemblée Générale du département le 05/01/2021 à Dijon :**

- compte rendu

Le bilan financier et prévisionnel a été approuvé.

Hervé postulait au conseil d'administration où il a été élu à l'unanimité

Pas d'augmentation de la part départemental sur les licences.

Mise en place du trophée des mixtes et d'une demande aux clubs pour les personnes intéressées afin de mettre à disposition un bus pour assister à la coupe du monde organisée en France en 2022.

Le département a fait un don de 2 PEDAGO à chaque club présent.

***Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 04 mars 2022***



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **4\*Assemblée Générale du Comité Régional en visioconférence le 17/02/2021 :**

- compte rendu

Le bilan financier et prévisionnel a été approuvé.

Pas d'augmentation de la part de la ligue sur les licences.

Les clubs présents lors de l'AG ont eu un don de 50€ sur présentation d'une facture de matériel de tir à l'arc sur la saison 2022. Nous avons adhéré au dispositif et le virement a été exécuté.

### **5\*Modification et création de commission :**

- création de la commission tradition

Il y a une demande sur le tir traditionnel et sur l'histoire de l'archerie, nous sommes une Compagnie, et nous faisons partie de la Ronde de Bourgogne

Jean-Louis, récent chevalier d'arc, souhaiterait s'occuper de cette commission.

Une demande sera faite auprès du "Service Patrimoine" de la ville pour rechercher l'étendard de la première compagnie de tir à l'arc de Semur en Auxois.



## COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

### 6\* Objectifs du club :

- Objectifs sportif (Sous quelles formes).

\* Pour le groupe jeunes :

Les jeunes qui feront partie du groupe sont ceux qui ont reçu les arcs de compétition ainsi que ceux qui veulent en faire partie sous certaine condition que l'on va devoir définir par un contrat moral et écrit.

Les archers faisant partie du groupe s'engagent à faire au moins 3 compétitions dans la saison extérieure, sauf après consultation, si leur niveau ne leur permet pas, ils devront le faire pour la saison 2023.

Les jeunes voulant adhérer peuvent bénéficier des cours de Patrice François selon le calendrier de sa venue mais ils devront s'acquitter d'une participation d'1€ symbolique.

\* Mise en place d'encadrements avec le cadre du Comité Régional BFC Patrice FRANCOIS (dates d'interventions jointes)

Un coût de 35 € sera demandé pour la participation au cours pour l'ensemble des 5 interventions, somme non remboursable en cas d'absence de l'archer. Le reste du coût de l'encadrement sera pris en charge par le club.

\* Pour la DRE équipe AP :

Les dates sont 08/05/2022 à Besançon, 29/05/2022 à Dijon, 19/06/2022 à Chalon Sur Saône.

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 04 mars 2022**



**AMBITION**  
LABEL CLUB FFTA  
2022



## COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

### 7\* Animations et calendrier (dates jointes ):

- Médiévales (le 14 et 15 mai).
- CDSA (animations été).

Le CDSA a pris contact avec nous pour nous demander si nous pouvions refaire des animations pendant les grandes vacances.

- Concours amical du club.

18 juin 2022

- Sortie à Viévy.

21 mai 2022

- inscription au calendrier pour Compétitions en salle.

29-30 octobre (3 départs)

### 8\* Question diverses ? :

Du 31 mai au 5 juin, le club sera fermé. Notre salle sera occupée à l'occasion des Fêtes de la Bague. Les propriétaires et les cavaliers y prendront leurs repas.

#### Prochaines réunions :

- **Conseil d'Administration : vendredi 27 mai à 18h30**

Fin de séance :20h10

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 04 mars 2022**